



Association des
infirmières et infirmiers
du Canada

COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE GESTION DES ANTIMICROBIENS

UN CADRE PANCANADIEN POUR LES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS

Décembre 2023



L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) représente la profession infirmière du Canada à l'échelle nationale et mondiale. Elle fait progresser la profession infirmière afin d'améliorer les résultats sur la santé dans le système de santé sans but lucratif financé par le secteur public. Nous sommes la seule association nationale porte-parole de tous les types d'infirmières et infirmiers dans l'ensemble des treize provinces et territoires. Elle représente les infirmières et infirmiers syndiqués et non syndiqués ainsi que retraités, les étudiants en sciences infirmières et le personnel infirmier de toutes les catégories (autorisés, praticiens, auxiliaires autorisés et psychiatriques autorisés).

Tous droits réservés. L'autorisation de reproduire est permise en l'absence de changements et pour un usage non commercial. Consultez l'adresse <https://www.cna-aiic.ca/fr/home/conditions-dutilisation> pour toutes les conditions sur la reproduction.

© Droits de reproduction réservés 2023
ISBN 978-1-55119-469-1

Association des infirmières et infirmiers du Canada
M209-1554, avenue Carling
Ottawa (Ontario) K1Z 7M4
CANADA

^{MC} L'ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU CANADA et le motif en forme de flammes de l'AIIC sont des marques déposées de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada.

Table des matières

Avant-propos.....	2
Remerciements	3
Introduction	4
Méthode d'élaboration	5
Développement des connaissances	5
Élaboration du Cadre des compétences en GAM	6
Élaboration du Cadre d'évaluation des compétences en GAM	7
Hypothèses	7
Objectifs et utilisation du Cadre des compétences en GAM	8
Objectifs	8
Utilisation du Cadre	8
Structure et éléments clés du Cadre des compétences en GAM	9
Cadre des compétences en GAM	10
Cadre d'évaluation des compétences en GAM	19
Glossaire	22
Information et ressources sur la GAM et la RAM	24
Références	25
Annexes	26
Annexe A : Outil d'autoévaluation.....	26
Annexe B : Plan d'autogestion du développement	39

Avant-propos

C'est avec grand plaisir que je vous présente les *Compétences en matière de gestion des antimicrobiens : un cadre pancanadien pour les infirmières et infirmiers*, une initiative charnière de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC). En réponse à l'augmentation de la menace mondiale de la résistance aux antimicrobiens (RAM), le présent cadre est une ligne directrice pour les infirmières et infirmiers du pays.

Des données récentes mettent en évidence les rôles essentiels des infirmières et infirmiers en gestion des antimicrobiens. Du diagnostic, en passant par la prescription et la gestion des interactions médicamenteuses, et en collaboration avec d'autres disciplines, la contribution des infirmières et infirmiers est importante. Cependant, par sa reconnaissance des lacunes actuelles dans les connaissances et du manque de confiance dans la direction d'interventions liées à la gestion des antimicrobiens, notre cadre aborde ce type de défis.

Les compétences en gestion des antimicrobiens (GAM) regroupent des compétences spécialisées, des connaissances, des attitudes et des capacités techniques qui renforcent la pratique infirmière sécuritaire afin de gérer les patients sous traitement antimicrobien. Les compétences proposées pour tous les infirmières et infirmiers de tous les milieux de pratique s'inspirent du *Competency Framework for Health Workers' Education and Training on Antimicrobial Resistance* (en anglais seulement) de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), du *Cadre de l'infirmière et infirmier autorisé prescripteur au Canada* de l'AIIC et de *Lutter contre la résistance aux antimicrobiens et optimiser leur utilisation : un cadre d'action pancanadien* de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC).

Le développement des compétences réside au cœur de notre initiative, qui offre un fondement pertinent à l'optimisation des interventions en soins infirmiers liées à la gestion des antimicrobiens. Ces compétences s'alignent sur des normes mondiales et sont adaptées au contexte canadien, tout en visant à contribuer de manière importante à la réduction de la RAM à l'échelle du pays.

Étant donnée le rôle crucial des infirmières et infirmiers en soins aux patients, ce cadre aborde non seulement les défis actuels, mais il propulse également la pratique infirmière vers un avenir où les infirmières et infirmiers sont habilités, formés et font partie intégrante de la lutte mondiale contre la RAM.

Sincères salutations,



Tim Guest, inf. aut., B. Sc. Inf., M.B.A.

Directeur général

Association des infirmières et infirmiers du Canada

Remerciements

Les Compétences en matière de gestion des antimicrobiens : un cadre pancanadien pour les infirmières et infirmiers (Cadre des compétences en GAM) sont coordonnées par l'AIC en partenariat avec l'ASPC, qui a financé et soutenu le projet.

L'AIC reconnaît l'expertise, le dévouement et la contribution des membres du comité directeur des infirmières et infirmiers sur les compétences en GAM et du groupe de travail composé d'experts en la matière :

Alka Bhalla, Service correctionnel du Canada

April McNaughton, Division du contrôle des maladies transmissibles, Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits, Services aux Autochtones Canada

Ashley Gueret, Nurses and Nurse Practitioners of British Columbia

Barbara Catt, Direction générale des programmes sur les maladies infectieuses et de la vaccination, Groupe de travail sur la RAM, ASPC

Brenda Earles, Santé et services communautaires, Direction de la santé de la population, gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador

Carrie Vandusen, Division du contrôle des maladies transmissibles, Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits, Services aux Autochtones Canada

Claudia Mariano, Nurse Practitioner Association of Ontario

Cynthia Baker, Association canadienne des écoles de sciences infirmières

Donna Moralejo, Université Memorial de Terre-Neuve-et-Labrador, faculté des sciences infirmières

Frances Bower, AVENS Seniors

Jennifer Regier, région sanitaire du Nord (Manitoba)

Jennifer Selkirk, Direction générale des programmes sur les maladies infectieuses et de la vaccination, Groupe de travail sur la RAM, ASPC

Jennifer Siushansian, Centre de la lutte contre les maladies transmissibles et les infections

Julie Weir, Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick et présidente

Katherine Windl, Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits, Services aux Autochtones Canada

Kathleen Dunn, Centre de la lutte contre les maladies transmissibles et les infections

Kristine Crosby, Association canadienne des écoles de sciences infirmières

Lianne Jeffs, Bloomberg School of Nursing

Linda Jorgoni, Humber River Hospital

Lucie Poliquin, Service correctionnel du Canada

Madeleine Ashcroft, PCIC et Trillium Health Partners

Mandy Paradis-Juba, Winnipeg Regional Health Authority

Maralon Bevans, faculté des sciences de la santé, University de Lethbridge

Michelle Beyko, Service correctionnel du Canada

Misty Mallot, Division des systèmes de soins de santé primaires, Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits, Services aux Autochtones Canada

Molly Blake, Winnipeg Regional Health Authority

Sukhi Jassar, Nurses and Nurse Practitioners of British Columbia

Tara Ferguson, gouvernement de l'Î.-P.-É.

Traci Skaalrud, Park Place Seniors Living

Personnel ou représentants de l'AIC :

Misty Fortier, directrice, Centre d'accréditation et politiques des soins infirmiers

Sahar Momin, responsable des politiques (actuelle)

Aden Hamza, responsable des politiques (précédente)

Deanne O'Rourke, chargée de projet, 2 Define Solutions Registered Nurse Corporation

L'AIC tient également à remercier les infirmières et infirmiers œuvrant dans différents milieux de pratique et assumant divers rôles au Canada pour leur contribution et leurs idées précieuses dans le cadre de l'élaboration du Cadre des compétences en GAM en réponse au sondage en ligne sur la GAM, leur participation à l'un des groupes d'étude sur la GAM ou leur rôle de réviseurs externes de l'ébauche du cadre.

Introduction

Les infections résistantes aux antimicrobiens sont de plus en plus courantes et difficiles à traiter. Par conséquent, la **résistance aux antimicrobiens (RAM)** représente une menace importante et croissante pour l'humain, les animaux et l'hygiène de l'environnement au Canada et partout dans le monde (ASPC, 2023; Organisation mondiale de la Santé, 2018).

La **gestion des antimicrobiens (GAM)** est une approche à l'échelle du système qui reconnaît le rôle des personnes à la recherche de soins ou de services, des professionnels, des prescripteurs et du public concernant l'utilisation appropriée des antimicrobiens. Elle comprend des interventions coordonnées visant à promouvoir, améliorer, surveiller et évaluer l'utilisation appropriée des antimicrobiens afin de préserver l'efficacité des antimicrobiens tout en favorisant et en protégeant la santé (ASPC, 2023).

Afin d'améliorer la compréhension et l'application des approches en matière de GAM parmi les professionnels de la santé et les prescripteurs, le *Plan d'action pancanadien sur la résistance aux antimicrobiens* (ASPC, 2023) met l'accent sur le fait que les principes liés à la RAM et l'utilisation appropriée des antimicrobiens devraient systématiquement faire partie intégrante de la formation et du développement continu des professionnels.

Les infirmières et infirmiers et les prescripteurs en soins infirmiers sont bien placés dans le système de santé pour influencer positivement la RAM et favoriser des pratiques exemplaires liées à la GAM. Pour appuyer le rôle et la participation des infirmières et infirmiers en GAM au Canada, les *Compétences en matière de gestion des antimicrobiens : un cadre pancanadien pour les infirmières et infirmiers* (Cadre des compétences en GAM) visent à définir les connaissances, les compétences spécialisées et les attitudes exigées des infirmières et infirmiers afin qu'ils encouragent efficacement la GAM dans leur milieu de pratique et leur rôle, en plus d'y participer avec efficacité.

Méthode d'élaboration

L'élaboration des *Compétences en matière de gestion des antimicrobiens : un cadre pancanadien pour les infirmières et infirmiers* (Cadre des compétences en GAM) a évolué en regroupant le développement des connaissances (éclairées par une revue de la littérature universitaire et grise, un sondage et des groupes de discussion) et des processus de validation.

Développement des connaissances

L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a mené une première revue rapide de la littérature en 2020 dans le but de décrire le rôle en matière de GAM des infirmières et infirmiers ainsi que des prescripteurs en soins infirmiers travaillant en milieux de soins de longue durée. Cette revue visait également à déterminer les outils facilitants, les obstacles et les possibilités de participation de l'infirmière ou infirmier à la GAM au Canada. En raison des retards liés à la pandémie, le projet a été remis en œuvre à l'automne 2022 et une revue élargie de la littérature a eu lieu à cette période qui incluait tous les milieux de pratique en soins infirmiers.

À la lumière des compétences en soins infirmiers proposées ainsi que des obstacles et outils facilitants possibles qui ont été cernés dans les revues de la littérature, un sondage canadien en ligne a été effectué auprès des infirmières et infirmiers en juin et en juillet 2023 pour confirmer l'alignement des conclusions recensées dans la littérature sur le contexte de la pratique infirmière au Canada. Au total, 261 infirmières et infirmiers ont répondu au sondage; 94 % d'entre eux ont rapporté assumer un rôle n'exerçant pas d'activités de prescription et 6 % ont déclaré être des infirmières et infirmiers prescripteurs.

Trois groupes de discussion virtuels comprenant des infirmières et infirmiers (deux groupes de discussion composés de neuf participants) et des infirmières et infirmiers prescripteurs (un groupe de discussion composé de cinq participants) ont confirmé et examiné de manière approfondie les résultats et les tendances clés de ce sondage effectué en juin et en juillet 2023.

Au total, 261 infirmières et infirmiers ont répondu au sondage; 94 % d'entre eux ont rapporté assumer un rôle n'exerçant pas d'activités de prescription et 6 % ont déclaré être des infirmières et infirmiers prescripteurs.

Élaboration du Cadre des compétences en GAM

Les conclusions des revues de la littérature, du sondage et des groupes de discussion ont ensuite servi à orienter la première ébauche du Cadre des compétences en GAM selon les domaines et les descripteurs de compétence très importants ainsi que les connaissances, les compétences spécialisées et les attitudes précises liées à la GAM pour chaque domaine de compétence. L'ébauche du cadre a fait l'objet d'un examen et d'une validation internes du groupe de travail d'experts en la matière. De plus, le comité directeur a évalué et approuvé une version révisée de ce cadre provisoire avant l'examen externe.

L'examen et la validation externes ont été effectués selon un processus Delphi. Les critères privilégiés par la personne ayant procédé à l'examen et une liste des milieux de pratique et des rôles ont été établis. Une invitation par voie électronique a été adressée aux groupes infirmiers clés pour trouver des examinateurs externes dans différentes régions canadiennes qui représenteraient de manière vaste les rôles et les milieux de pratique en soins infirmiers. Les bénévoles qui se sont manifestés ont fait l'objet d'une présélection. Lorsqu'ils respectaient les critères d'examineur, une copie électronique de l'ébauche du Cadre des compétences en GAM, ainsi qu'un lien vers un formulaire de rétroaction en ligne, leur a été transmise. Les examinateurs ont eu un délai de quatre semaines pour achever leur examen et soumettre leurs commentaires de manière anonyme au moyen du formulaire en ligne.

Une approche qualitative et quantitative combinée du processus Delphi a été utilisée. Les examinateurs devaient répondre à des questions ouvertes liées à la conception et la présentation de l'ensemble du cadre (c.-à-d. les compétences s'appliquent-elles à tous les milieux de pratique et les rôles en soins infirmiers? Y a-t-il de la confusion? Des éléments doivent-ils être ajoutés?). Ils ont évalué chaque énoncé de compétences individuel pour savoir s'il s'appliquait au cadre (Oui/Non/Je ne sais pas) et faire des suggestions précises pour apporter des changements à l'énoncé des compétences, le cas échéant.

Trente-trois examinateurs externes au projet ont participé au processus Delphi. Les participants incluaient des infirmières et infirmiers ainsi que des prescripteurs en soins infirmiers issus de différentes régions géographiques du Canada (urbaines, rurales et éloignées), de milieux de pratique clinique (communautaire : soins primaires, cliniques, santé publique; soins de longue durée et soins transitionnels; soins de courte durée : médecine, chirurgies, soins intensifs ou d'urgence; soins des plaies; ergothérapie et santé au travail, correctionnel) et des rôles en soins infirmiers (soins directs, prévention et contrôle des infections, gestion, administration/leadership, pratiques exemplaires, éducation et universitaire).

Le niveau d'acceptation était élevé (tous les énoncés, sauf trois, ont été acceptés à 90 %) afin d'inclure des énoncés de compétence précis au cadre. Les commentaires qualitatifs (examineur) et quantitatifs ont été revus et incorporés dans une ébauche révisée en vue de la validation du groupe de travail d'experts en la matière. L'ébauche finale a ensuite été présentée au comité directeur pour son examen et approbation avant le formatage et la traduction du document intitulé Cadre des compétences en GAM.

Les bénévoles qui se sont manifestés ont fait l'objet d'une présélection. Lorsqu'ils respectaient les critères d'examineur, une copie électronique de l'ébauche du Cadre des compétences en GAM, ainsi qu'un lien vers un formulaire de rétroaction en ligne, leur a été transmise. Les examinateurs ont eu un délai de quatre semaines pour achever leur examen et soumettre leurs commentaires de manière anonyme au moyen du formulaire en ligne.

Élaboration du Cadre d'évaluation des compétences en GAM

L'élaboration du cadre d'évaluation a évolué en parallèle avec celle du Cadre des compétences en GAM et se fondait sur une revue de la littérature pertinente et de documents exemplaires. Une ébauche du cadre d'évaluation a été revue par le groupe de travail d'experts en la matière, et l'ébauche finale a été présentée au comité directeur pour son approbation afin de l'inclure au Cadre des compétences en GAM.

Hypothèses

Plusieurs hypothèses sous-tendent les *Compétences en matière de gestion des antimicrobiens : un cadre pancanadien pour les infirmières et infirmiers* (Cadre des compétences en GAM) :

- Les compétences doivent refléter et englober les répercussions du rôle des infirmières et infirmiers en GAM selon la portée et la diversité des milieux de pratique ainsi que des personnes et des populations servies et soutenues.
- Des domaines et descripteurs de compétence très importants et solides doivent être articulés dans le but de durer plus longtemps qu'une période prolongée.
- Les énoncés de compétence précis pour chaque domaine qui définissent les connaissances, les compétences spécialisées et les attitudes détaillées en GAM sont dynamiques, liés au développement et évolutionnistes et doivent être réévalués à intervalles réguliers, puisque les connaissances évoluent dans le domaine de la GAM.
- Les énoncés de compétence doivent être mesurables et observables afin de faciliter l'évaluation ou l'atteinte des compétences.
- Le niveau de compétence de l'infirmière ou infirmier individuel en GAM démontré dépend de l'étendue et de la richesse de l'expérience et des possibilités de l'exposition à la formation et à la pratique.
- Les infirmières et infirmiers peuvent procéder à l'autoréflexion et à l'autoévaluation pour déterminer les compétences individuelles et les stratégies de développement professionnel et d'apprentissage.
- L'adoption des compétences de GAM peut exiger un changement dans la façon dont les infirmières et infirmiers, les membres de l'équipe interprofessionnelle, les dirigeants, les éducateurs et les milieux de pratique conceptualisent et adoptent le rôle des infirmières et infirmiers en GAM.
- Les facteurs contextuels et liés au milieu de travail peuvent influencer le rôle et la participation des infirmières et infirmiers en GAM dans différents milieux, notamment le soutien de la direction pour inclure les infirmières et infirmiers dans les initiatives de GAM, les facteurs liés à l'effectif (p. ex., charge de travail, ressources), les priorités organisationnelles ou en matière de programmes, etc.

Objectifs et utilisation du Cadre des compétences en GAM

Objectifs

Les Compétences en matière de gestion des antimicrobiens : un cadre pancanadien pour les infirmières et infirmiers (Cadre des compétences en GAM) décrit les compétences essentielles, qui indiquent les connaissances, les compétences spécialisées et les attitudes minimales nécessaires pour appuyer des pratiques exemplaires sécuritaires et efficaces en GAM dans un rôle infirmier. Le **Cadre des compétences en gestion des antimicrobiens fournit des lignes directrices de base** qui peuvent être adaptées à différents milieux de pratique, rôles et soins à l'appui du rôle de l'infirmière ou infirmier et de celui des prescripteurs en soins infirmiers en GAM. Les personnes varieront en lien avec la durée ainsi que les types de ressources et d'expériences d'apprentissage nécessaires pour élaborer ou renforcer différentes compétences selon leurs connaissances, leur expérience, leur environnement et leur milieu de pratique ou leur rôle.

Le Cadre des compétences vise à représenter les attentes fondamentales en matière de compétences en GAM à l'égard des infirmières et infirmiers ainsi que des prescripteurs en soins infirmiers; cependant, il est reconnu que ce ne sont pas toutes les compétences qui peuvent servir dans tous les rôles infirmiers chaque jour. À titre d'exemple, les infirmières et infirmiers travaillant en administration ou en éducation nécessiteraient des compétences liées à l'évaluation clinique et à la documentation des présentations infectieuses et du traitement antimicrobien, mais n'exercent pas forcément ces activités dans le cadre de leurs responsabilités liées au rôle habituel.

Utilisation du Cadre

Infirmière ou infirmier/prescriptrice ou prescripteur en soins infirmiers

Le Cadre des compétences peut servir aux infirmières et infirmiers ainsi qu'aux prescripteurs en soins infirmiers en collaboration avec leurs gestionnaires à orienter les conversations sur les attentes vis-à-vis du rôle et les activités de perfectionnement professionnel connexes. L'**outil d'autoévaluation** ([annexe A](#)) et le **plan d'autogestion du développement** ([annexe B](#)) peuvent permettre aux infirmières et infirmiers et aux prescripteurs en soins infirmiers de soutenir la pratique de l'autoréflexion et de cerner les besoins et les activités d'apprentissage pour appuyer ou améliorer le développement des compétences en GAM.

Le *Cadre des compétences* vise à représenter les attentes fondamentales en matière de compétences en GAM à l'égard des infirmières et infirmiers ainsi que des prescripteurs en soins infirmiers; cependant, il est reconnu que ce ne sont pas toutes les compétences qui peuvent servir dans tous les rôles infirmiers chaque jour.

Système/milieu de pratique

Le Cadre des compétences peut servir aux dirigeants (en soins infirmiers) dans des rôles d'administration ou de défense des pratiques exemplaires afin de mobiliser et d'appuyer les infirmières et infirmiers, de même que de promouvoir leur rôle dans le cadre d'activités et de programmes en GAM et RAM. Le Cadre des compétences peut également guider la création et l'offre de programmes de formation pour les infirmières et infirmiers ainsi que les prescripteurs en soins infirmiers débutants.

Structure et éléments clés du Cadre des compétences en GAM

Le Cadre des compétences en GAM est structuré en une matrice de sept domaines, rôles de l'infirmière ou infirmier et compétences en GAM (connaissances, compétences spécialisées et attitudes) dont les infirmières et infirmiers ainsi que les prescripteurs en soins infirmiers ont besoin pour encourager la GAM et y participer activement dans leur milieu de pratique et leur rôle. Les compétences se divisent largement en trois types : de base, additionnelles et optionnelles :

1. Les **compétences de base** sont les connaissances, les compétences spécialisées et les attitudes essentielles qui s'appliquent à tous les infirmières et infirmiers réglementés de divers milieux de pratique et occupant différents postes.
2. Les **compétences additionnelles** varient selon si l'infirmière ou infirmier assume un rôle en soins directs et n'exerce pas d'activités de prescription (soit un contact direct avec une ou des personnes ayant accès aux soins ou aux services de santé ou à leurs soignants) ou un rôle d'infirmière ou infirmier prescripteur. Les infirmières et infirmiers qui assument ces rôles devraient posséder ces compétences, en plus des compétences de base.
3. Les **compétences optionnelles** (*texte en italique dans le tableau*) dépendent de la pertinence du milieu de pratique, des besoins des personnes/populations servies ou de la disponibilité des ressources nécessaires pour utiliser les compétences.

Les compétences se divisent largement en trois types :

1. de base,
2. additionnelles,
3. optionnelles.

Cadre des compétences en GAM

Domaine de compétences	Compétences de base pour tous les infirmières et infirmiers (s'appliquent à tous les infirmières et infirmiers réglementés dans des milieux de pratique et des rôles variés)	Compétences additionnelles pour les infirmières et infirmiers (n'exerçant pas d'activités de prescription) en soins directs	Compétences additionnelles pour les infirmières et infirmiers prescripteurs
Domaine 1 : Connaissance la résistance aux antimicrobiens (RAM) et participation à la gestion des antimicrobiens (GAM) Description : L'infirmière ou infirmier peut démontrer une connaissance de la RAM et de la GAM pour participer à des stratégies efficaces de prévention, réduction et gestion de la RAM.	Connaissances : ➤ Décrire les répercussions de la RAM et de la GAM sur la morbidité, la mortalité, la santé de la population et le plus vaste environnement/écosystème. ➤ Définir le processus de développement et les causes principales de la RAM de même que l'importance de l'utilisation appropriée des antimicrobiens. ➤ Justifier le choix, la voie, la posologie, l'intervalle, la durée et de l'administration et expliquer leur importance en lien avec la RAM. ➤ Définir le rôle de l'infirmière ou infirmier dans la prévention de la RAM et les stratégies de GAM. ➤ <i>Optionnelle : Décrire la présence, les tendances et les lignes directrices sur la gestion de l'organisation et des provinces et territoires en matière de RAM.</i> Compétences spécialisées : ➤ Expliquer les risques et les causes de la RAM ainsi que l'utilisation appropriée des antimicrobiens aux personnes/soignants, au public et aux membres de l'équipe interprofessionnelle. ➤ Recommander ou mettre en œuvre des programmes et des interventions liés à la GAM dans le milieu de pratique ou le rôle. Attitudes : ➤ Démontrer du leadership afin de promouvoir et d'adopter des pratiques liées à la GAM. ➤ Défendre le rôle des infirmières et infirmiers en matière d'initiatives et de programmes liés à la GAM. ➤ Défendre le rôle des infirmières et infirmiers en matière d'initiatives et de programmes liés à la GAM.	Aucune compétence additionnelle	Connaissances : ➤ Déterminer les indications factuelles pour les options de traitement antimicrobien prophylactique, empirique et curatif. Compétences spécialisées : ➤ Utiliser les connaissances liées au choix éclairé en matière d'antimicrobiens et de RAM pour assurer des pratiques de prescription responsables liées aux antimicrobiens. Attitudes : ➤ Servir de modèle de la prescription appropriée des antimicrobiens à l'équipe interprofessionnelle, aux personnes/soignants et au public.

Domaine de compétences	Compétences de base pour tous les infirmières et infirmiers (s'appliquent à tous les infirmières et infirmiers réglementés dans des milieux de pratique et des rôles variés)	Compétences additionnelles pour les infirmières et infirmiers (n'exerçant pas d'activités de prescription) en soins directs	Compétences additionnelles pour les infirmières et infirmiers prescripteurs
Domaine 2 : Prévention et contrôle des infections (PCI) Description : L'infirmière ou infirmier peut démontrer les compétences de base nécessaires en matière de PCI pour prévenir et minimiser la propagation de maladies infectieuses et la RAM.	Connaissances : ➤ Décrire les principes de la prévention des infections et la chaîne de transmission en lien avec la prévention des infections. ➤ Déterminer les différentes sources d'infection (p. ex. endroits où sont les agents infectieux, comme les surfaces environnementales, la peau humaine, etc.). ➤ Décrire les principes sous-jacents de la surveillance des infections et de la RAM et leur justification. ➤ Décrire l'importance de la communication en temps opportun au sein de l'équipe interprofessionnelle et de la documentation des signes et des symptômes d'infection pour appuyer les efforts de surveillance des infections. Compétences spécialisées : ➤ Utiliser des méthodes et des stratégies pour prévenir la transmission des agents pathogènes et des infections, y compris les pratiques courantes et d'autres précautions, au besoin, et les contrôler. ➤ Expliquer aux personnes/soignants ainsi qu'à l'équipe interprofessionnelle les risques et les avantages de l'immunisation pour les maladies évitables par la vaccination en lien avec la RAM. ➤ Dispenser ou faciliter l'éducation et l'intervention individuelles et communautaires qui ciblent l'équité en santé, la promotion de la santé et la prévention des maladies et des infections.	Aucune compétence additionnelle	Connaissances : ➤ Déterminer les risques d'infection comme facteur lorsqu'il s'agit de choisir ou de prescrire des techniques ou des interventions effractives (p. ex., voies périphériques par rapport à centrales, cathétérisme intermittent par rapport au cathéter à demeure, etc.).

Domaine de compétences	Compétences de base pour tous les infirmières et infirmiers (s'appliquent à tous les infirmières et infirmiers réglementés dans des milieux de pratique et des rôles variés)	Compétences additionnelles pour les infirmières et infirmiers (n'exerçant pas d'activités de prescription) en soins directs	Compétences additionnelles pour les infirmières et infirmiers prescripteurs
	➤ Recommander et faciliter l'accès aux services de réduction des méfaits ou à de l'éducation, des outils et des ressources sur la promotion de la santé (p. ex., condoms, insectifuge, approvisionnement en seringues, etc.) dans le but de prévenir les infections. Attitudes : ➤ Servir de modèle pour la promotion et la mise en œuvre des pratiques exemplaires en matière de PCI (comme les pratiques courantes).		

Domaine de compétences	Compétences de base pour tous les infirmières et infirmiers (s'appliquent à tous les infirmières et infirmiers réglementés dans des milieux de pratique et des rôles variés)	Compétences additionnelles pour les infirmières et infirmiers (n'exerçant pas d'activités de prescription) en soins directs	Compétences additionnelles pour les infirmières et infirmiers prescripteurs
Domaine 3 : Gestion du diagnostic Description : L'infirmière ou infirmier peut démontrer les compétences nécessaires pour faciliter l'utilisation appropriée des analyses microbiologiques.	Connaissances : ➤ Décrire les principes de base de la microbiologie et les indications des analyses microbiologiques pour le dépistage ou bien l'identification ou le contrôle des infections. ➤ Identifier les agents pathogènes infectieux pertinents à partir des échantillons de culture ou d'autres analyses. Compétences spécialisées : ➤ Utiliser des approches, des lignes directrices et des protocoles éclairés par des pratiques exemplaires pour appuyer l'utilisation et la collecte appropriées des analyses microbiologiques et d'autres analyses. ➤ Reconnaître les analyses microbiologiques ou d'autres résultats exigeant une intervention rapide selon le milieu de pratique ou la population, et intervenir au sujet de ceux-ci. ➤ Recueillir des échantillons d'analyses microbiologiques ou d'autres analyses à l'aide des pratiques exemplaires et des techniques appropriées. ➤ Contrôler la culture ou d'autres résultats d'analyse; aborder et documenter les résultats et les préoccupations avec la prescriptrice ou le prescripteur et l'équipe interprofessionnelle. Attitudes : ➤ Recommander et aborder l'utilisation appropriée des analyses microbiologiques avec l'équipe interprofessionnelle, les personnes, les soignants et le public.	Connaissances : ➤ Décrire le rôle des infirmières et infirmiers en soins directs concernant l'utilisation, la collecte, l'entreposage, le transport et la déclaration appropriés des échantillons et des résultats d'analyses microbiologiques.	Connaissances : ➤ Décrire les principes liés à l'utilisation d'antibiogrammes organisationnels ou des provinces et territoires dans la prescription d'agents antimicrobiens. Compétences spécialisées : ➤ Utiliser la culture microbiologique et les résultats des épreuves de sensibilité et d'autres évaluations ou outils afin d'éclairer la prescription d'antimicrobiens. Attitudes : ➤ Recommander l'utilisation d'antibiogrammes organisationnels ou des provinces et des territoires ou bien d'autres ressources connexes liées aux milieux de pratique.

Domaine de compétences	Compétences de base pour tous les infirmières et infirmiers (s'appliquent à tous les infirmières et infirmiers réglementés dans des milieux de pratique et des rôles variés)	Compétences additionnelles pour les infirmières et infirmiers (n'exerçant pas d'activités de prescription) en soins directs	Compétences additionnelles pour les infirmières et infirmiers prescripteurs
Domaine 4 : Utilisation appropriée des agents antimicrobiens Description : L'infirmière ou infirmier peut démontrer les compétences nécessaires pour faciliter l'utilisation sécuritaire et optimale des agents antimicrobiens et le contrôle des infections.	Connaissances : ➤ Décrire les propriétés pharmacologiques de base des agents antimicrobiens, y compris les effets indésirables et les interactions courantes possibles. ➤ Identifier les mécanismes de base de la résistance utilisés par différents micro-organismes et les effets de l'utilisation d'antimicrobiens sur ces mécanismes. ➤ Articuler les principes en vue de choisir les agents antimicrobiens qui doivent être utilisés pour des micro-organismes ou des infections données. ➤ Décrire les indications pour entamer, reporter ou maintenir un traitement antimicrobien (p. ex., facteurs liés à l'urgence ou à la gravité, non-traitement des organismes colonisés, gestion des organismes résistants aux médicaments). ➤ Décrire les indications pour modifier ou diminuer le traitement antimicrobien (p. ex., réduction de la durée du traitement, transition de la voie intraveineuse à la voie orale, large spectre et spectre étroit, etc.). ➤ Discuter de l'utilisation appropriée et efficace des agents antimicrobiens dans le contexte de populations, de milieux de pratique ou de facteurs et de conditions individuelles précis. ➤ Décrire la différence entre l'infection clinique, l'infection subclinique, l'infection aiguë et l'infection chronique. ➤ Aborder la différence entre l'échec du traitement et la réinfection. ➤ Décrire lorsque la preuve du traitement terminé ou de la résolution d'un micro-organisme est indiquée.	Connaissances : ➤ Décrire le rôle des infirmières et infirmiers en soins directs dans la prévention et la prise en charge thérapeutique des maladies infectieuses. Compétences spécialisées : ➤ Obtenir et documenter avec exactitude les antécédents d'allergies aux antimicrobiens ou aux vaccins. ➤ Effectuer un bilan comparatif des médicaments, comme l'indique le milieu de pratique. ➤ Discuter du traitement et des options de prescription avec le ou les prescripteurs ou bien l'équipe interprofessionnelle selon les normes et les protocoles d'utilisation appropriée des antimicrobiens. ➤ Surveiller et documenter la réaction aux agents antimicrobiens et signaler toute réaction indésirable aux antimicrobiens. ➤ Préparer, administrer et éliminer les antimicrobiens de manière sécuritaire selon les recommandations du fabricant. ➤ <i>Optionnelle : Administrer ou fournir des antimicrobiens selon des protocoles cliniques précis ou des ententes de délégation précises.</i> ➤ <i>Optionnelle : Effectuer un suivi après la prescription ou le traitement pour contrôler la réaction au traitement antimicrobien; documenter et communiquer les résultats aux prescripteurs ou à l'équipe interprofessionnelle.</i>	Connaissances : ➤ Décrire les propriétés pharmacologiques supplémentaires des agents antimicrobiens, y compris la composition chimique, le mécanisme d'action et les interactions entre les agents antimicrobiens ou thérapeutiques ou bien la nourriture pour éclairer les pratiques de prescription. ➤ Décrire les principes de prescription d'antibiotiques à large spectre par rapport à ceux à spectre étroit. ➤ Décrire le moment où la décolonisation d'un micro-organisme résistant est recommandée et efficace. Compétences spécialisées : ➤ Différencier les maladies infectieuses et une autre étiologie possible responsable du tableau clinique. ➤ Différencier et diagnostiquer les maladies de diverses étiologies infectieuses. ➤ Différencier les antécédents de réaction allergique grave à médiation IgE et une réaction non grave aux antimicrobiens pour éviter la prescription non nécessaire d'agents à large spectre. ➤ Chercher à obtenir et utiliser les connaissances et les lignes directrices éclairées par des données probantes pour orienter l'utilisation appropriée et la prescription responsable des agents antimicrobiens.

Domaine de compétences	Compétences de base pour tous les infirmières et infirmiers (s'appliquent à tous les infirmières et infirmiers réglementés dans des milieux de pratique et des rôles variés)	Compétences additionnelles pour les infirmières et infirmiers (n'exerçant pas d'activités de prescription) en soins directs	Compétences additionnelles pour les infirmières et infirmiers prescripteurs
	Compétences spécialisées : ➤ Reconnaître ce qui constitue une allergie réelle aux antimicrobiens ou au vaccin et aborder le moment où des tests allergiques peuvent être indiqués. ➤ Distinguer la colonisation de l'infection. ➤ Évaluer, documenter et communiquer les résultats des évaluations cliniques holistiques et la symptomatologie de l'infection de manière précise et en temps opportun. ➤ Encourager des stratégies d'autogestion et non pharmacologiques pour le contrôle des infections (p. ex., repos, consommation de liquides, hygiène). ➤ Utiliser les lignes directrices et l'information organisationnelles ou des provinces et territoires actuelles pour l'utilisation appropriée des antimicrobiens qui s'applique à la personne/ population. Attitudes : ➤ Aborder la justification et les principes liés à l'utilisation appropriée des antimicrobiens avec les personnes ou les soignants, le public et l'équipe interprofessionnelle.		

Domaine de compétences	Compétences de base pour tous les infirmières et infirmiers (s'appliquent à tous les infirmières et infirmiers réglementés dans des milieux de pratique et des rôles variés)	Compétences additionnelles pour les infirmières et infirmiers (n'exerçant pas d'activités de prescription) en soins directs	Compétences additionnelles pour les infirmières et infirmiers prescripteurs
Domaine 5 : Soins axés sur la personne Description : L'infirmière ou infirmier peut démontrer les compétences nécessaires à la participation et au soutien de la personne ou de la soignante ou du soignant comme partenaire des soins.	Connaissances : ➤ Déterminer les facteurs individuels et les déterminants contextuels de la santé qui peuvent avoir des effets sur l'utilisation appropriée des antimicrobiens et les risques de la RAM. Compétences spécialisées : ➤ Évaluer et aborder les attentes et les préoccupations de la personne ou de la soignante ou du soignant et du public quant à la prise d'antimicrobiens. ➤ Reconnaître le besoin d'une intervention en temps utile en cas de réaction positive d'une personne au traitement antimicrobien (p. ex., soutenir ou encourager l'achèvement du traitement) ou le manque de réaction (p. ex., besoin d'adaptation ou d'arrêt du traitement antimicrobien). ➤ Informer les personnes ou les soignants sur l'utilisation et l'élimination recommandées des antimicrobiens. Attitudes : ➤ Préconiser des approches ne portant pas de jugement et qui favorisent la sécurité et des soins axés sur la personne lorsqu'il s'agit de faire des recommandations au sujet de la prévention et du contrôle des infections ainsi que de l'utilisation d'antimicrobiens.	Aucune compétence additionnelle	Connaissances : ➤ Utiliser et préconiser des stratégies de prescription axées sur la personne visant la protection de la sécurité pour favoriser l'habilitation de la personne ou du soignant et sa prise de décisions partagées.

Domaine de compétences	Compétences de base pour tous les infirmières et infirmiers (s'appliquent à tous les infirmières et infirmiers réglementés dans des milieux de pratique et des rôles variés)	Compétences additionnelles pour les infirmières et infirmiers (n'exerçant pas d'activités de prescription) en soins directs	Compétences additionnelles pour les infirmières et infirmiers prescripteurs
Domaine 6 : Pratique interprofessionnelle en collaboration Description : L'infirmière ou infirmier peut démontrer les compétences nécessaires pour collaborer avec les différentes professions à l'appui des efforts de GAM.	Connaissances : ➤ Décrire les principes des soins et de la pratique interprofessionnels en collaboration et leurs effets sur la GAM. ➤ Décrire les rôles d'autres membres de l'équipe interprofessionnelle en lien avec la GAM. ➤ Déterminer les individus et les groupes au sein de l'organisation qui ont de l'expertise en maladies infectieuses, PCI et GAM et la façon de les contacter ou de les faire participer au soutien et à l'orientation. ➤ Décrire les principes du changement de comportement et la manière de les appliquer aux croyances et aux pratiques liées à l'utilisation des antimicrobiens et à la GAM. Compétences spécialisées : ➤ Discuter avec l'équipe interprofessionnelle des pratiques liées à la GAM et du rôle des infirmières et infirmiers en GAM. ➤ Collaborer avec les prescripteurs et les membres de l'équipe interprofessionnelle quant à l'utilisation appropriée du traitement antimicrobien et des pratiques exemplaires relatives à la GAM, et formuler des recommandations sur ce sujet à leur intention. Attitudes : ➤ Servir de modèle aux collègues quant aux comportements efficaces en matière de GAM. ➤ Engager des discussions difficiles et respectueuses avec les membres de l'équipe interprofessionnelle ou les prescripteurs concernant les pratiques de prescription relatives aux antimicrobiens qui n'appuient pas les pratiques exemplaires liées à la GAM.	Aucune compétence additionnelle	Aucune compétence additionnelle

Domaine de compétences	Compétences de base pour tous les infirmières et infirmiers (s'appliquent à tous les infirmières et infirmiers réglementés dans des milieux de pratique et des rôles variés)	Compétences additionnelles pour les infirmières et infirmiers (n'exerçant pas d'activités de prescription) en soins directs	Compétences additionnelles pour les infirmières et infirmiers prescripteurs
Domaine 7 : Amélioration de la qualité et pratiques exemplaires fondées sur des données probantes Description : L'infirmière ou infirmier peut démontrer les compétences nécessaires pour encourager des pratiques exemplaires fondées sur des données probantes en matière de GAM.	Connaissances : ➤ Expliquer le rôle de l'infirmière ou infirmier et ses contributions éventuelles aux pratiques exemplaires fondées sur des données probantes et la façon d'appliquer les connaissances en réduction de la RAM et en GAM. Compétences spécialisées : ➤ Participer à la conception de programmes et d'initiatives d'amélioration de la qualité en vue de l'utilisation appropriée des antimicrobiens. ➤ <i>Optionnelle : Promouvoir et concevoir la recherche visant à renforcer la base des données probantes sur la RAM et la GAM et y participer.</i> Attitudes : ➤ Participer aux activités de développement professionnel et adapter les pratiques selon les données probantes ou l'information en évolution sur la GAM et la RAM.	Aucune compétence additionnelle	Aucune compétence additionnelle

Cadre d'évaluation des compétences en GAM

Un cadre d'évaluation est proposé à chaque infirmière ou infirmier et aux parties intéressées afin de leur fournir de l'orientation et des approches possibles qui leur permettront de **mesurer les résultats liés à l'acquisition des compétences en GAM**. Étant donné que les répercussions et les résultats des *Compétences en matière de gestion des antimicrobiens : un cadre pancanadien pour les infirmières et infirmiers* (Cadre des compétences en GAM) varie selon le point de vue des personnes et du système, les mesures et les approches d'évaluation devront être adaptées à la situation et aux buts précis. Ainsi, le cadre d'évaluation présenté ci-dessous décrit les facteurs à considérer dans les résultats de l'évaluation des compétences au niveau de l'infirmière ou infirmier et du système.

Ces approches d'**évaluation des compétences de l'infirmière ou infirmier** énoncées dans le cadre d'évaluation se fondent sur la pyramide de Miller (1990) et quatre niveaux de compétences cliniques : sait, sait comment, montre comment et fait. Les résultats de l'évaluation varieront selon l'apprenant ou apprenante et les objectifs du programme d'études. Ils devront être élaborés conformément à ces priorités. Un exemple des résultats de compétence est fourni pour chacun des quatre domaines de compétence clinique indiqués ci-dessous. En outre, les stratégies d'évaluation des compétences sont proposées selon le niveau de compétences et le lieu d'apprentissage (p. ex., programme de formation universitaire reconnu ou bien milieu clinique ou de pratique).

À l'appui de la pratique de l'autoréflexion, de l'autoévaluation et du perfectionnement professionnel de l'infirmière ou infirmier, [un outil d'autoévaluation](#) fondé sur le Cadre des compétences en GAM et le modèle du [plan d'autogestion du développement](#) se trouve en annexes.

Lorsqu'il faut tenir compte de l'**évaluation au niveau du système** des répercussions du Cadre des compétences en GAM, on remarque que des efforts efficaces en matière de RAM et de GAM exigent une approche collaborative, interprofessionnelle, intersectorielle et sur fronts multiples afin d'atteindre de plus vastes résultats. Cependant, dans un milieu universitaire ou de formation reconnue, un résultat initial clé pourrait être l'adoption et l'utilisation du Cadre des compétences en GAM dans les programmes d'étude de l'infirmière ou infirmier prescripteur ainsi que dans les programmes et les initiatives de formation professionnelle qui ne font pas partie du système d'éducation.

En ce qui a trait aux résultats au niveau du système des programmes cliniques ou du milieu de pratique, les répercussions de la formation et de l'apprentissage fondés sur le Cadre des compétences en GAM et l'ensemble des contributions des infirmières et infirmiers à la RAM et la GAM pourraient se refléter dans les indicateurs clés du rendement de la pertinence du programme ou du milieu (Kirkpatrick et Kirkpatrick, 2006). Le cadre d'évaluation présenté ci-dessous décrit une approche structure-processus-résultats (Stemkens et coll., 2023) en fournissant des exemples qui peuvent guider la création d'indicateurs et de points de référence clés du programme.

Résultats au niveau de l'infirmière ou infirmier				
Niveau de compétences cliniques de Miller (1990)	Attribut du Cadre des compétences en GAM	Exemples des résultats de l'évaluation des compétences	Stratégies d'évaluation	
			Milieu universitaire ou programme de formation	Milieu clinique ou de pratique
Sait (collecte des faits)	Connaissances	L'infirmière ou infirmier peut décrire les effets de la RAM et de la GAM sur la morbidité, la mortalité, la santé de la population et le plus large environnement/écosystème. (Domaine 1 : Connaissances)	➤ QCM* sans contexte ➤ Rapports écrits fondés sur la recherche ➤ Entrevue ou évaluation orale	➤ Évaluation des connaissances avant ou après la formation (QCM sans contexte) ➤ Autoévaluation
Sait comment (interprétation/application)	Connaissances	L'infirmière ou infirmier peut identifier les pathogènes infectieux pertinents à partir d'échantillons de culture ou d'autres analyses. (Domaine 2 : Connaissances)	➤ QCM fondées sur des scénarios ➤ Dissertations ➤ Présentations des cas ➤ Entrevue ou évaluation orale	➤ Évaluation des connaissances avant ou après la formation (QCM fondées sur des scénarios) ➤ Autoévaluation
Montre comment (démonstration de l'apprentissage)	Compétences spécialisées	L'infirmière ou infirmier peut évaluer, documenter et communiquer les résultats d'évaluation clinique holistique et de la symptomatologie de l'infection de manière précise et en temps opportun. (Domaine 3 : Compétences spécialisées)	➤ Simulations pratiques en laboratoire (en personne ou virtuelles) ➤ ECOS** ➤ Enregistrement vidéo du rendement en milieu contrôlé avec rétroaction	➤ Démonstration en retour ➤ Jeu de rôles ➤ Autoévaluation ➤ Enregistrement vidéo du rendement en milieu contrôlé avec rétroaction
Fait (rendement intégré à la pratique)	Compétences spécialisées et attitudes	L'infirmière ou infirmier peut aborder la justification et les principes de l'utilisation appropriée des antimicrobiens avec les personnes ou les soignants, le public et l'équipe interprofessionnelle. (Domaine 4 : Attitudes)	➤ Stages cliniques ➤ Enregistrement vidéo du rendement en milieu contrôlé avec rétroaction ➤ Autoévaluation	➤ Observation directe ou enregistrement vidéo du rendement avec rétroaction ➤ Évaluation par les pairs ➤ Autoévaluation

*Questions à choix multiples;

**Examen clinique objectif structuré.

Résultats au niveau du système ou du contexte			
Attribut du Cadre des com-pétences en GAM	Résultats de l'évaluation	Milieu universitaire ou programme de formation	Milieu clinique ou de pratique
Connaissances, compétences spécialisées et attitudes	Considérer les effets des indicateurs clés du rendement étroitement liés aux résultats visés ou les indicateurs de la qualité dans le milieu de formation ou de pratique.	➤ Adoption/utilisation du <i>Cadre des compétences en GAM</i> dans les programmes débutants en sciences infirmières au baccalauréat et les programmes débutants en soins infirmiers de niveau collégial ainsi que les programmes de formation de l'infirmière ou infirmier prescripteur ➤ Adoption/utilisation du <i>Cadre des compétences en GAM</i> dans les programmes et les initiatives de formation professionnelle	➤ <i>Structure</i> – indicateurs de la qualité : indique si une installation ou une structure particulière est offerte dans l'organisation/programme (p. ex., une équipe ou une ligne directrice locale en matière de GAM) ➤ <i>Processus</i> – indicateurs de la qualité : évalue si les soins actuels fournis sont appropriés (p. ex., le pourcentage de personnes admissibles qui ont reçu une analyse microbiologique ou un traitement antimicrobien selon les indications appropriées et les lignes directrices établies) ➤ <i>Résultat</i> – indicateurs de la qualité : mise sur les résultats de la prestation de soins (p. ex., pourcentage de personnes recevant les soins souhaités ou les résultats sur la santé; prévalence ou incidence des organismes résistant aux antimicrobiens)

Glossaire

Agent antimicrobien : Substances naturelles ou synthétiques capables de tuer des micro-organismes ou d'en bloquer la reproduction. Ces agents sont habituellement administrés par voie parentérale (intramusculaire, intraveineuse), oralement ou par application topique cutanée sous forme de crème ou d'onguent (Santé Canada, 2017).

Antibiotiques à large spectre : Antibiotiques qui travaillent contre un large éventail de bactéries (Santé Canada, 2017).

Bilan comparatif des médicaments : Processus structuré selon lequel les membres de l'équipe interprofessionnelle s'associent avec une personne ou un soignant afin d'obtenir une liste de médicaments complète et à jour dans le but de s'assurer que des renseignements précis et exhaustifs sur les médicaments sont communiqués systématiquement à travers les interfaces de soins (ISMP Canada, 2023).

Colonisation : Présence de micro-organismes dans ou sur un hôte ayant une croissance et une multiplication, mais sans invasion cutanée ou lésion cellulaire (ASPC, 2016).

Compétences en soins infirmiers : Intégration des attributs (p. ex., connaissances, compétences spécialisées, attitudes) qui comprennent de soins infirmiers compétents et conformes à l'éthique dans un milieu et un contexte donné (AIIC, 2015).

Décolonisation : Utilisation d'antimicrobiens pour éradiquer (éliminer) la colonisation de bactéries résistantes (CCPMI, 2013).

Gestion des antimicrobiens (GAM) : Façon dont l'utilisation appropriée des antimicrobiens (y compris les antibiotiques) peut maximiser leur efficacité actuelle et future. La GAM englobe une approche organisationnelle ou à l'échelle du système afin d'encourager et de surveiller l'utilisation judicieuse des antimicrobiens pour ralentir la propagation de la RAM et préserver leur efficacité future (OMS, 2018).

Infection : Entrée et multiplication d'un agent infectieux dans les tissus d'un hôte (CSA, 2022) :

- *Infection clinique (symptomatique)* est un processus infectieux entraînant des signes et des symptômes cliniques (comme la maladie).
- *Infection subclinique (asymptomatique)* est un processus infectieux qui suit un parcours semblable à celui de la maladie clinique, mais en deçà du seuil des symptômes cliniques.
- *Infection aiguë* se caractérise habituellement par une apparition rapide des symptômes et dure relativement durant une courte période.
- *Infection chronique* se caractérise par la présence continue d'un agent infectieux à la suite d'une infection primaire qui peut ne pas entraîner nécessairement des symptômes aigus ou qui s'aggravent, mais qui peut tout de même être active et se propager à d'autres personnes.

Organismes pharmacorésistants : Micro-organismes ayant acquis une résistance à au moins une classe d'agents antimicrobiens (Santé Canada, 2017).

Personne : Toute personne qui obtient des soins de santé ou des services de santé dans tout milieu.

Pratiques courantes : Ensemble complet des mesures de PCI (p. ex., hygiène des mains, évaluation des risques au point d'intervention, utilisation d'équipement de protection individuelle, nettoyage et désinfection, etc.) qui ont été élaborées en vue d'être suivies dans le cadre des soins courants prodigués à tous les résidents en tout temps dans tous les établissements de santé. Les pratiques courantes visent à réduire ou à prévenir la propagation des infections (CSA, 2022).

Précautions supplémentaires : Mesures supplémentaires prises lorsque les pratiques courantes pourraient être insuffisantes pour empêcher la transmission d'un agent infectieux. Elles sont utilisées en plus des pratiques courantes et sont prises lorsqu'un état ou un syndrome (tableau clinique) est observé et lorsqu'un diagnostic (étiologie spécifique) est posé (CSA, 2022).

Prévention et contrôle des infections (PCI) : Pratiques et procédures factuelles qui, lorsqu'elles sont appliquées soigneusement dans les soins de santé et d'autres milieux, peuvent prévenir ou réduire les risques de transmission de micro-organismes (CSA, 2022).

Résistance aux antimicrobiens (RAM) : Capacité des micro-organismes à évoluer de façon à survivre et à acquérir des moyens de résister aux agents antimicrobiens (p. ex., les antibiotiques, les antiviraux) (Santé Canada, 2017).

Soignant : Personne qui en soutient une autre afin d'accéder aux soins de santé ou aux services de santé (p. ex., membre de la famille ou mesure de soutien choisie, comme un ami ou une personne désignée).

Soins axés sur la personne : Approche qui soutient une personne (ou le plus proche soignant ou la personne désignée qui dépend de la volonté ou de la capacité de la personne de participer) afin de diriger toutes les décisions liées à ses soins par le développement de relations et de partenariats de confiance en soins.

Stratégies de réduction des méfaits : Approche fondée sur des données probantes et axée sur la personne. Elle a pour but de réduire les méfaits pour la santé ainsi que les problèmes sociaux liés aux dépendances et à la consommation de substances, sans qu'il soit nécessairement question de viser l'abstinence ou un arrêt complet (ACSM, s.d.).

Stratégies de prescription protégeant la sécurité : Processus essentiels pour aider à gérer l'incertitude du diagnostic et de la gestion des maladies en fournissant de l'information aux personnes ou aux soignants et en organisant une consultation de suivi avec un professionnel de la santé (p. ex., appels ou rendez-vous sur la culture de suivi ou le résultat de l'analyse, le report de la prescription, etc.) (Jones, Dunn, Watt et Macleod, 2019).

Suivi après la prescription ou le traitement : Suivi prévu d'une personne (ou de son soignant) dans un délai donné après la consultation d'un fournisseur de soins et la prescription d'un antimicrobien pour évaluer la réaction à l'utilisation d'antimicrobiens et le besoin d'adapter le plan de soins.

Utilisation des antimicrobiens : Façons dont les antimicrobiens sont utilisés, y compris le but du traitement, la durée d'utilisation et la voie d'administration (Santé Canada, 2017).

Information et ressources sur la GAM et la RAM

Ressources canadiennes

Agence de la santé publique du Canada. Résistance aux antibiotiques (antimicrobiens). <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/resistance-aux-antibiotiques-anti-microbiens.html>

Association des infirmières et infirmiers du Canada. Résistance aux antimicrobiens (RAM). <https://www.cna-aiic.ca/fr/representation-et-politiques/priorites-en-matiere-de-representation/resistance-aux-antimicrobiens-ram>

PCI Canada. Antibiotic-Resistant Organisms (AROs). <https://ipac-canada.org/antibiotic-resistant-organism-resources#AMS>

Ressources internationales

Conseil international des infirmières : Résistance aux antimicrobiens. <https://www.icn.ch/fr/membres/organisations-affiliees/politique-infirmiere/priorites-strategiques-mondiales-du-cii-0>

Organisation mondiale de la Santé : Interventions de gestion des antimicrobiens : un guide pratique. <https://www.who.int/europe/fr/publications/item/9789289056267>

Organisation mondiale de la Santé : Les orientations de l'OMS sur les activités intégrées de gestion des antimicrobiens. <https://www.who.int/publications/item/9789240025530>

Autres ressources nationales/organisationnelles

American Nursing Association: Project Firstline - Antimicrobial Stewardship. <https://www.nursingworld.org/practice-policy/project-firstline/on-the-go-resource/healthcare-acquired-infections/antibiotic-stewardship/>

Centers for Disease Control and Prevention: Continuing Education and Informational Resources. <https://www.cdc.gov/antibiotic-use/training/continuing-education.html>

Johns Hopkins Medicine: Toolkit to Enhance Nursing and Antibiotic Stewardship Partnership. <https://www.hopkins-medicine.org/antimicrobial-stewardship/nursing-toolkit>

Références

- Agence de la santé publique du Canada (ASPC). (2023). *Plan d'action pancanadien sur la résistance aux antimicrobiens*. <https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/publications/drugs-health-products/pan-canadian-action-plan-antimicrobial-resistance/plan-action-pancanadien-resistance-antimicrobiens.pdf>
- Agence de la santé publique du Canada (ASPC). (2016). *Pratiques de base et précautions additionnelles visant à prévenir la transmission des infections dans les milieux de soins*. <https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/publications/diseases-conditions/routine-practices-precautions-healthcare-associated-infections/pratiques-de-base-precautions-infections-aux-soins-de-sante-2016-FINAL-fra.pdf>
- Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) – Ontario. (s.d.). *Réduction des méfaits*. <https://ontario.cmha.ca/harm-reduction/>
- Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC). (2015). *Cadre de pratique des infirmières et infirmiers au Canada*. https://hl-prod-ca-oc-download.s3-ca-central-1.amazonaws.com/CNA/66561cd1-45c8-41be-92f6-e34b74e5ef99/UploadedImages/Cadre_de_pratique_des_infirmieres_et_infirmiers_au_Canada.pdf
- Association canadienne de normalisation (CSA). (2022). *Foyers de soins de longue durée — exploitation et prévention et contrôle des infections*. CSA Z8004:22. <https://www.csagroup.org/wp-content/uploads/2430079.pdf>
- Comité consultatif provincial des maladies infectieuses (CCPMI). (Février 2013). *Annexe A : Dépistage, analyse et surveillance des organismes antibiorésistants (OA) pour tous les établissements de santé*. https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/a/2013/aros-screening-testing-surveillance.pdf?sc_lang=fr
- Institute for Safe Medication Practices (ISMP) Canada. (2023). *Bilan comparatif des médicaments (BCM)*. <https://www.ismp-canada.org/fr/BCM.htm>
- Jones, D., Dunn, L., Watt, I. et Macleod, U. (2019). Safety netting for primary care: Evidence from a literature review. *British Journal of General Practice*, 69(678), e70–e79. doi:10.3399/bjgp18X700193
- Kirkpatrick, D. L. et Kirkpatrick, J. D. (2006). *Evaluating training programs: The four levels* (3rd ed.). San Francisco: Berrett & Koehler Publishers.
- Miller, G. E. (1990). The assessment of clinical skills/competence/performance. *Academic Medicine*, 65(9 Suppl), S63–S67. doi:10.1097/00001888-199009000-00045
- Organisation mondiale de la Santé (OMS). (2018). *WHO competency framework for health workers' education and training on antimicrobial resistance*. <https://www.who.int/publications/i/item/who-competency-framework-for-health-workers%E2%80%99education-and-training-on-antimicrobial-resistance>
- Santé Canada. (2017). *Lutter contre la résistance aux antimicrobiens et optimiser leur utilisation : un cadre d'action pancanadien*. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/publications/medicaments-et-produits-sante/lutter-contre-resistance-antimicrobiens-optimiser-utilisation-cadre-action-pancanadien.html#a7>
- Stemkens, R., Schouten, J. A., van Kessel, S. A. M., Akkermans, R. P., Telgt, D. S. C., Fleuren, H. W. H., ... ten Oever, J. (2023). How to use quality indicators for antimicrobial stewardship in your hospital: A practical example on outpatient parenteral antimicrobial therapy. *Clinical Microbiology and Infection*, 29(2), 182–187. doi:10.1016/j.cmi.2022.07.007

Annexes

Annexe A : Outil d'autoévaluation

Cet outil d'autoévaluation est fondé sur le *Cadre des compétences en gestion des antimicrobiens (GAM) pour les infirmières et infirmiers* et peut servir à l'autoévaluation et à la réflexion sur les domaines liés aux forces et les possibilités d'acquérir et de renforcer les compétences (soit les connaissances, compétences spécialisées et attitudes) nécessaires pour appuyer la GAM dans votre rôle actuel ou futur. Tenez compte de chaque indicateur de compétence et évaluez votre compétence individuelle à l'aide des critères et des descriptions suivants :

Débutante	En développement	Chevronnée	Sans objet (s.o.)
Je reconnais que j'ai peu d'expérience ou pas d'expérience et de compétences en lien avec cet indicateur. J'ai besoin de formation ou d'orientation pour démontrer les connaissances, les compétences spécialisées ou les attitudes liées à cette compétence lorsqu'elle est exigée dans mon milieu de pratique actuel ou futur afin de répondre aux besoins des personnes ou de la population à laquelle j'offre des services et du soutien.	J'ai une certaine expérience ou compétence liée à cet indicateur. Je prévois acquérir, améliorer ou miser sur mes domaines de connaissances, de compétences spécialisées ou d'attitudes liés à cette compétence en rapport avec ma pratique infirmière, les personnes ou la population à laquelle j'offre des services ou que j'appuie ou les sujets émergents dans mon milieu de pratique actuel ou futur.	Je démontre de manière satisfaisante les connaissances, les compétences spécialisées ou les attitudes liées à cette compétence lorsqu'elle est exigée dans mon milieu de pratique actuel ou futur afin de répondre aux besoins des personnes ou de la population à laquelle j'offre des services et du soutien.	Cette compétence ne fait pas partie actuellement de mon rôle en soins infirmiers ou ne s'applique pas à mon milieu de pratique.

Domaine 1 : Connaissance de la résistance aux antimicrobiens (RAM) et participation à la gestion des antimicrobiens (GAM)

Description : L'infirmière ou infirmier peut démontrer une conscience et une connaissance de la RAM et de la GAM pour participer à des stratégies efficaces de prévention, réduction et gestion de la RAM.

Compétences de base pour tous les infirmières et infirmiers

	Débutante	En développement	Chevronnée	S.O.
CONNAISSANCES : Je suis en mesure de ...				
Décrire les effets de la RAM et de la GAM sur la morbidité, la mortalité, la santé de la population et le plus vaste environnement/écosystème.				
Déterminer le processus de développement et les causes principales de la RAM ainsi que l'importance de l'utilisation appropriée des antimicrobiens.				
Justifier le choix, la voie, la posologie, l'intervalle, la durée et l'administration d'antimicrobiens et expliquer leur importance en lien avec la RAM.				
Définir le rôle de l'infirmière ou infirmier dans la prévention de la RAM et les stratégies liées à la GAM.				
Décrire les lignes directrices organisationnelles ou des provinces et territoires sur la présence, les tendances et la gestion de la RAM (<i>optionnelle</i>).				
COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES : Je suis en mesure de ...				
Expliquer les risques et les causes de la RAM et l'utilisation appropriée des antimicrobiens aux personnes ou soignants, au public et aux membres de l'équipe inter-professionnelle.				
Recommander ou mettre en œuvre des programmes et des interventions liés à la GAM dans le milieu de pratique ou le rôle.				
ATTITUDES : Je suis en mesure de ...				
Démontrer une responsabilité dans mon rôle à l'égard de la GAM et de la réduction de la RAM.				
Démontrer du leadership en vue de la promotion et de l'adoption de pratiques relatives à la GAM.				
Défendre le rôle des infirmières et infirmiers dans les initiatives et les programmes liés à la GAM.				

Domaine 1 : Connaissance de la résistance aux antimicrobiens (RAM) et participation à la gestion des antimicrobiens (GAM)

Description : L'infirmière ou infirmier peut démontrer une conscience et une connaissance de la RAM et de la GAM pour participer à des stratégies efficaces de prévention, réduction et gestion de la RAM.

Compétences additionnelles pour les infirmières et infirmiers prescripteurs

(remplissez seulement cette section si elle concerne votre rôle actuel ou futur)

	Débutante	En développement	Chevronnée	S.O.
CONNAISSANCES : Je suis en mesure de ...				
Identifier les indications factuelles pour les options de traitement antimicrobien prophylactique, empirique et curatif.				
COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES : Je suis en mesure de ...				
Appliquer les connaissances du choix éclairé par des données probantes d'antimicrobiens et de la RAM aux pratiques responsables en matière de prescription d'antimicrobiens.				
ATTITUDES : Je suis en mesure de ...				
Servir de modèle de la prescription appropriée d'antimicrobiens à l'équipe inter-professionnelle, aux personnes ou soignants et au				

Domaine 2 : Prévention et contrôle des infections (PCI)

Description : L'infirmière ou infirmier peut démontrer les compétences de base liées à la PCI nécessaires à la prévention ou à la réduction de la propagation des maladies infectieuses et de la RAM.

Compétences de base pour tous les infirmières et infirmiers

	Débutante	En développement	Chevronnée	S.O.
CONNAISSANCES : Je suis en mesure de ...				
Décrire les principes liés à la prévention des infections et la chaîne de transmission concernant la prévention des infections.				
Identifier les différentes sources d'infection (p. ex., où sont les agents infectieux, comme les surfaces de l'environnement, la peau humaine, etc.).				
Décrire les principes sous-jacents de la surveillance des infections et de la RAM et leur justification.				
Décrire l'importance de la communication en temps opportun au sein de l'équipe interprofessionnelle et de la documentation des signes et des symptômes d'infection pour appuyer les efforts de surveillance des infections.				

Domaine 2 : Prévention et contrôle des infections (PCI)

Description : L'infirmière ou infirmier peut démontrer les compétences de base liées à la PCI nécessaires à la prévention ou à la réduction de la propagation des maladies infectieuses et de la RAM.

	Débutante	En développement	Chevronnée	S.O.
COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES : Je suis en mesure de ...				
Utiliser des méthodes et des stratégies pour prévenir la transmission des agents pathogènes et des infections, y compris les pratiques courantes et d'autres pré-cautions, au besoin, et les contrôler.				
Expliquer aux personnes/soignants ainsi qu'à l'équipe interprofessionnelle les risques et les avantages de l'immunisation pour les maladies évitables par la vaccination en lien avec la RAM.				
Dispenser ou faciliter l'éducation et l'intervention individuelles et communautaires qui ciblent l'équité en santé, la promotion de la santé et la prévention des maladies et des infections.				
Recommander et faciliter l'accès aux services de réduction des méfaits ou à de l'éducation, des outils et des ressources sur la promotion de la santé (p. ex., con-doms, insectifuge, approvisionnement en seringues, etc.) dans le but de prévenir les infections.				
ATTITUDES : Je suis en mesure de ...				
Servir de modèle pour la promotion et la mise en œuvre des pratiques exemplaires en matière de PCI (comme les pratiques courantes).				
Compétences additionnelles pour les infirmières et infirmiers prescripteurs (remplissez seulement cette section si elle concerne votre rôle actuel ou futur)				
	Débutante	En développement	Chevronnée	S.O.
CONNAISSANCES : Je suis en mesure de ...				
Déterminer les risques d'infection comme facteur lorsqu'il s'agit de choisir ou de prescrire des techniques ou des interventions effractives (p. ex., voies périphériques par rapport à centrales, cathétérisme intermittent par rapport au cathéter à demeure, etc.).				

Domaine 3 : Gestion du diagnostic

Description : L'infirmière ou infirmier peut démontrer les compétences nécessaires pour faciliter l'utilisation appropriée d'analyses microbiologiques.

Compétences de base pour tous les infirmières et infirmiers

	Débutante	En développement	Chevronnée	S.O.
CONNAISSANCES : Je suis en mesure de ...				
Décrire les principes de base de la microbiologie et les indications des analyses microbiologiques pour le dépistage ou l'identification ou le contrôle des infections.				
Identifier les agents pathogènes infectieux pertinents à partir des échantillons de culture ou d'autres analyses.				
COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES : Je suis en mesure de ...				
Utiliser des approches, des lignes directrices et des protocoles éclairés par des pratiques exemplaires pour appuyer l'utilisation et la collecte appropriées des analyses microbiologiques et d'autres analyses.				
Reconnaître les analyses microbiologiques ou d'autres résultats exigeant une intervention rapide selon le milieu de pratique ou la population, et intervenir au sujet de ceux-ci.				
Recueillir des échantillons d'analyses microbiologiques ou d'autres analyses à l'aide des pratiques exemplaires et des techniques appropriées.				
Contrôler la culture ou d'autres résultats d'analyse; aborder et documenter les résultats et les préoccupations avec la prescriptrice ou le prescripteur et l'équipe interprofessionnelle.				
ATTITUDES : Je suis en mesure de ...				
Recommander et aborder l'utilisation appropriée des analyses microbiologiques avec l'équipe interprofessionnelle, les personnes, les soignants et le public.				

Domaine 3 : Gestion du diagnostic

Description : L'infirmière ou infirmier peut démontrer les compétences nécessaires pour faciliter l'utilisation appropriée d'analyses microbiologiques.

Compétences additionnelles pour les infirmières et infirmiers (n'exerçant pas d'activités de prescription) dans des rôles en soins directs

(remplissez seulement cette section si elle concerne votre rôle actuel ou futur)

	Débutante	En développement	Chevronnée	S.O.
KNOWLEDGE: I am able to...				
Décrire le rôle des infirmières et infirmiers en soins directs concernant l'utilisation, la collecte, l'entreposage, le transport et la déclaration appropriés des échantillons et des résultats d'analyses microbiologiques.				

Compétences additionnelles pour les infirmières et infirmiers prescripteurs

(remplissez seulement cette section si elle concerne votre rôle actuel ou futur)

	Débutante	En développement	Chevronnée	S.O.
CONNAISSANCES : Je suis en mesure de ...				
Décrire les principes liés à l'utilisation d'antibiogrammes organisationnels ou des provinces et territoires dans la prescription d'agents antimicrobiens.				
COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES : Je suis en mesure de ...				
Utiliser la culture microbiologique et les résultats des analyses de sensibilité et d'autres évaluations ou outils afin d'éclairer la prescription d'antimicrobiens.				
ATTITUDES : Je suis en mesure de ...				
Recommander l'utilisation d'antibiogrammes organisationnels ou des provinces et des territoires ou bien d'autres ressources connexes liées aux milieux de pratique.				

Domaine 4 : Utilisation appropriée des agents antimicrobiens

Description : L'infirmière ou infirmier peut démontrer les compétences nécessaires pour faciliter l'utilisation sécuritaire et optimale d'agents antimicrobiens et le contrôle des infections.

Compétences de base pour tous les infirmières et infirmiers

	Débutante	En développement	Chevronnée	S.O.
CONNAISSANCES : Je suis en mesure de ...				
Décrire les propriétés pharmacologiques de base des agents antimicrobiens, y compris les effets indésirables et les interactions courantes possibles.				
Identifier les mécanismes de base de la résistance utilisés par différents micro-organismes et les effets de l'utilisation d'antimicrobiens sur ces mécanismes.				
Articuler les principes en vue de choisir les agents antimicrobiens qui doivent être utilisés pour des micro-organismes ou des infections données.				
Décrire les indications pour entamer, reporter ou maintenir un traitement antimicrobien (p. ex., facteurs liés à l'urgence ou à la gravité, non-traitement des organismes colonisés, gestion des organismes résistants aux médicaments).				
Décrire les indications pour modifier ou diminuer le traitement antimicrobien (p. ex., réduction de la durée du traitement, transition de la voie intraveineuse à la voie orale, large spectre et spectre étroit, etc.).				
Discuter de l'utilisation appropriée et efficace des agents antimicrobiens dans le contexte de populations, de milieux de pratique ou de facteurs et de conditions individuelles précis.				
Décrire la différence entre l'infection clinique, l'infection subclinique, l'infection aiguë et l'infection chronique.				
Aborder la différence entre l'échec du traitement et la réinfection.				
Décrire le moment où la preuve du traitement terminé ou de la résolution d'un micro-organisme est indiquée.				

Domaine 4 : Utilisation appropriée des agents antimicrobiens

Description : L'infirmière ou infirmier peut démontrer les compétences nécessaires pour faciliter l'utilisation sécuritaire et optimale d'agents antimicrobiens et le contrôle des infections.

	Débutante	En développement	Chevronnée	S.O.
COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES : Je suis en mesure de ...				
Reconnaître ce qui constitue une allergie réelle aux antimicrobiens ou au vaccin et aborder le moment où des tests allergiques peuvent être indiqués.				
Distinguer la colonisation de l'infection.				
Évaluer, documenter et communiquer les résultats des évaluations cliniques holistiques et la symptomatologie de l'infection de manière précise et en temps opportun.				
Encourager des stratégies d'autogestion et non pharmacologiques pour le contrôle des infections (p. ex., repos, consommation de liquides, hygiène).				
Utiliser les lignes directrices et l'information organisationnelles ou des provinces et territoires actuelles pour l'utilisation appropriée des antimicrobiens qui s'applique à la personne/population.				
ATTITUDES : Je suis en mesure de ...				
Aborder la justification et les principes liés à l'utilisation appropriée des antimicrobiens avec les personnes ou les soignants, le public et l'équipe interprofessionnelle.				
Compétences additionnelles pour les infirmières et infirmiers (n'exerçant pas d'activités de prescription) dans des rôles en soins directs (remplissez seulement cette section si elle concerne votre rôle actuel ou futur)				
	Débutante	En développement	Chevronnée	S.O.
CONNAISSANCES : Je suis en mesure de ...				
Décrire le rôle des infirmières et infirmiers en soins directs dans la prévention et la prise en charge thérapeutique des maladies infectieuses.				
COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES : Je suis en mesure de ...				
Obtenir et documenter de manière exacte les antécédents d'allergies aux antimicrobiens ou aux vaccins.				
Effectuer un bilan comparatif des médicaments, comme l'indique le milieu de pratique.				

Domaine 4 : Utilisation appropriée des agents antimicrobiens

Description : L'infirmière ou infirmier peut démontrer les compétences nécessaires pour faciliter l'utilisation sécuritaire et optimale d'agents antimicrobiens et le contrôle des infections.

	Débutante	En développement	Chevronnée	S.O.
COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES : Je suis en mesure de ...				
Discuter du traitement et prescrire des options avec le ou les prescripteurs ou bien l'équipe interprofessionnelle selon les normes et les protocoles d'utilisation appropriée des antimicrobiens.				
Surveiller et documenter la réaction aux agents antimicrobiens et signaler toute réaction indésirable aux antimicrobiens.				
Préparer, administrer et éliminer les antimicrobiens de manière sécuritaire selon les recommandations du fabricant.				
Administrer ou fournir des antimicrobiens selon des protocoles cliniques précis ou des ententes de délégation précises (<i>optionnelle</i>).				
Effectuer un suivi après la prescription ou le traitement pour contrôler la ré-action au traitement antimicrobien; documenter et communiquer les résultats aux prescripteurs ou à l'équipe interprofessionnelle (<i>optionnelle</i>).				
Compétences additionnelles pour les infirmières et infirmiers prescripteurs (remplissez seulement cette section si elle concerne votre rôle actuel ou futur)				
	Débutante	En développement	Chevronnée	S.O.
CONNAISSANCES : Je suis en mesure de ...				
Décrire les propriétés pharmacologiques supplémentaires des agents antimicrobiens, y compris la composition chimique, le mécanisme d'action et les interactions entre les agents antimicrobiens ou thérapeutiques ou la nourriture pour éclairer les pratiques de prescription.				
Décrire les principes de la prescription d'antibiotiques à large spectre par rapport à ceux à spectre étroit.				
Décrire le moment où la décolonisation d'un micro-organisme résistant est recommandée et efficace.				

Domaine 4 : Utilisation appropriée des agents antimicrobiens

Description : L'infirmière ou infirmier peut démontrer les compétences nécessaires pour faciliter l'utilisation sécuritaire et optimale d'agents antimicrobiens et le contrôle des infections.

	Débutante	En développement	Chevronnée	S.O.
COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES : Je suis en mesure de ...				
Différencier les maladies infectieuses et une autre étiologie possible responsable du tableau clinique.				
Différencier et diagnostiquer les maladies de diverses étiologies infectieuses.				
Différencier les antécédents de réaction allergique grave à médiation IgE et une réaction non grave aux antimicrobiens pour éviter la prescription non nécessaire d'agents à large spectre.				
Chercher à obtenir et utiliser les connaissances et les lignes directrices éclairées par des données probantes pour orienter l'utilisation appropriée et la prescription responsable des agents antimicrobiens.				

Domaine 5 : Soins axés sur la personne

Description : L'infirmière ou infirmier peut démontrer les compétences nécessaires pour mobiliser et soutenir la personne ou le soignant en tant que partenaire des soins.

Compétences de base pour tous les infirmières et infirmiers

	Débutante	En développement	Chevronnée	S.O.
CONNAISSANCES : Je suis en mesure de ...				
Déterminer les facteurs individuels et les déterminants contextuels de la santé qui peuvent avoir des effets sur l'utilisation appropriée des antimicrobiens et les risques de la RAM.				
COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES : Je suis en mesure de ...				
Évaluer et aborder les attentes et les préoccupations de la personne ou du soignant et du public quant à la prise d'antimicrobiens.				
Reconnaître le besoin d'une intervention en temps utile en cas de réaction positive d'une personne au traitement antimicrobien (p. ex., soutenir ou encourager l'achèvement du traitement) ou le manque de réaction (p. ex., besoin d'adaptation ou d'arrêt du traitement antimicrobien).				

Domaine 5 : Soins axés sur la personne

Description : L'infirmière ou infirmier peut démontrer les compétences nécessaires pour mobiliser et soutenir la personne ou le soignant en tant que partenaire des soins.

	Débutante	En développement	Chevronnée	S.O.
COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES : Je suis en mesure de ...				
Informar les personnes ou les soignants sur l'utilisation et l'élimination recommandées des antimicrobiens.				
ATTITUDES : Je suis en mesure de ...				
Préconiser des approches ne portant pas de jugement et qui favorisent la sécurité et des soins axés sur la personne lorsqu'il s'agit de faire des recommandations au sujet de la prévention et du contrôle des infections ainsi que de l'utilisation d'antimicrobiens.				
Compétences additionnelles pour les infirmières et infirmiers prescripteurs (remplissez seulement cette section si elle concerne votre rôle actuel ou futur)				
	Débutante	En développement	Chevronnée	S.O.
COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES : Je suis en mesure de ...				
Utiliser et préconiser des stratégies de prescription axées sur la personne visant la protection de la sécurité pour favoriser l'habilitation de la personne ou du soignant et sa prise de décisions partagées.				

Domaine 6 : Pratique interprofessionnelle en collaboration

Description : L'infirmière ou infirmier peut démontrer les compétences nécessaires pour collaborer avec les différentes professions afin d'appuyer les efforts de GAM.

Compétences de base pour tous les infirmières et infirmiers				
	Débutante	En développement	Chevronnée	S.O.
CONNAISSANCES : Je suis en mesure de ...				
Décrire les principes des soins et de la pratique interprofessionnels en collaboration et leurs effets sur la GAM.				
Décrire les rôles d'autres membres de l'équipe interprofessionnelle en lien avec la GAM.				

Domaine 6 : Pratique interprofessionnelle en collaboration

Description : L'infirmière ou infirmier peut démontrer les compétences nécessaires pour collaborer avec les différentes professions afin d'appuyer les efforts de GAM.

	Débutante	En développement	Chevronnée	S.O.
CONNAISSANCES : Je suis en mesure de ...				
Déterminer les individus et les groupes au sein de l'organisation qui ont de l'expertise en maladies infectieuses, PCI et GAM et la façon de les contacter ou de les faire participer au soutien et à l'orientation.				
Décrire les principes du changement de comportement et la manière de les appliquer aux croyances et aux pratiques liées à l'utilisation des antimicrobiens et à la GAM.				
COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES : Je suis en mesure de ...				
Discuter avec l'équipe interprofessionnelle des pratiques liées à la GAM et du rôle des infirmières et infirmiers en GAM.				
Collaborer avec les prescripteurs et les membres de l'équipe interprofessionnelle quant à l'utilisation appropriée du traitement antimicrobien et des pratiques exemplaires relatives à la GAM, et formuler des recommandations sur ce sujet à leur intention.				
ATTITUDES : Je suis en mesure de ...				
Servir de modèle aux collègues quant aux comportements efficaces en matière de GAM.				
Engager des discussions difficiles et respectueuses avec les membres de l'équipe interprofessionnelle ou les prescripteurs concernant les pratiques de prescription relatives aux antimicrobiens qui n'appuient pas les pratiques exemplaires liées à la GAM.				

Domaine 7 : Amélioration de la qualité et pratiques exemplaires fondées sur données probantes

Description : L'infirmière ou infirmier peut démontrer les compétences nécessaires pour encourager des pratiques exemplaires fondées sur des données probantes en matière de GAM.

Compétences de base pour tous les infirmières et infirmiers

	Débutante	En développement	Chevronnée	S.O.
CONNAISSANCES : Je suis en mesure de ...				
Expliquer le rôle de l'infirmière ou infirmier et ses contributions éventuelles aux pratiques exemplaires fondées sur des données probantes et la façon d'appliquer les connaissances en réduction de la RAM et en GAM.				
COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES : Je suis en mesure de ...				
Participer à la conception de programmes et d'initiatives d'amélioration de la qualité en vue de l'utilisation appropriée des antimicrobiens.				
Promouvoir et concevoir la recherche visant à renforcer les données probantes de base sur la RAM et la GAM et y participer (<i>optionnelle</i>).				
ATTITUDES : Je suis en mesure de ...				
Participer aux activités de développement professionnel et adapter les pratiques selon les données probantes ou l'information en évolution sur la GAM et la RAM.				

Annexe B : Plan d'autogestion du développement

En fonction de votre autoévaluation, déterminez les besoins et les activités d'apprentissage qui appuient ou améliorent le développement de vos compétences en GAM :

1. Fixez des objectifs d'apprentissage autodirigés qui amélioreront vos compétences en soins infirmiers liées à la GAM. Ces objectifs doivent être SMART (spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporels).
2. Déterminez des ressources et des activités d'apprentissage ainsi que des stratégies d'évaluation liées à vos objectifs. Des exemples de ressources d'apprentissage sont accessibles à la page d'[information et de ressources sur la GAM et la RAM](#), et des stratégies d'évaluation se trouvent à la première page du [cadre d'évaluation des compétences en GAM](#).
3. Réfléchissez régulièrement à la façon dont votre apprentissage influence votre pratique infirmière en lien avec la GAM.

Objectif(s) d'apprentissage	Activité(s) d'apprentissage pour atteindre l'objectif ou les objectifs	Stratégies d'évaluation	Date d'achèvement prévue	Date d'achèvement